

4 octobre 2010

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal, dûment convoquée et tenue le 4 octobre 2010 à 19h30.

Présences : Julie Simard, Lucie Gilbert, Marco Laplante, Michel Fortin, Claire Pouliot,

Absence : Carl Lessard

Formant quorum sous la présidence du Maire Henri Gagné.

Cathy Poulin fait fonction de secrétaire.

L'assemblée est ouverte par un moment de réflexion.

La lecture et l'adoption de l'ordre du jour est proposée par Julie Simard.

L'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 septembre 2010 est proposée par Claire Pouliot.

Il est proposé par Michel Fortin et résolu à l'unanimité que la secrétaire soit autorisée à payer les comptes pour un montant de \$72,279.58 (chèques numéro 14 681 à 14 730).

PÉRIODE DE QUESTIONS

Un citoyen mentionne qu'il y a beaucoup de trous dans la Rang 3 et la Route Lessard. Il faudra mettre du gravier avant de passer la niveleuse.

Un citoyen demande si du calcium sera mis dans les chemins l'an prochain. Ce sera évalué à ce moment là.

APPROBATION DÉPENSES DU DISCRÉTIONNAIRE

Sur proposition de Marco Laplante et adopté à l'unanimité, il est résolu que le conseil municipal approuve les dépenses de \$25,905.50 pour les travaux de prolongement exécutés dans la rue Lehoux pour un montant subventionné de \$15 000.

CONTRAT ENTRETIEN RANG ST-LOUIS

Après vérification, le contrat avait été renouvelé l'an passé jusqu'en 2013.

CONTRAT ENTRETIEN RUE LEHOUX

Il est proposé par Michel Fortin et adopté à l'unanimité que le contrat de déneigement de la rue Lehoux pour l'hiver 2010-2011 soit donné à Excavation Patrick Laplante au coût de 2700\$ plus taxes excluant le sablage qui sera fait par la municipalité.

CONTRAT ENTRETIEN ARRIÈRE CENTRE COMMUNAUTAIRE

Il est proposé par Marco Laplante et adopté à l'unanimité que le contrat de déneigement pour l'hiver 2010-2011 de l'arrière du centre communautaire, c'est-à-dire le stationnement des employés du CPE, soit donné à Excavation Patrick Laplante au coût de 600\$ plus taxes excluant le sablage qui sera facturé en sus par celui-ci.

ADOPTION BUDGET RÉGIE INTERMUNICIPALE

Il est proposé par Julie Simard et adopté à l'unanimité que le budget équilibré au montant de 82 600\$ de la Régie Intermunicipale du parc industriel Beauce-Amiante soit accepté tel que préparé et déposé par ladite Régie.

ACHAT CAMION

Sur proposition de Marco Laplante et adopté à l'unanimité, il est résolu que le conseil municipal procède à un appel d'offres sur invitation pour l'achat d'un camion Ford 450 ou l'équivalent dans le Dodge et Chevrolet avec boîte dompeuse de 9 pieds, entre les années 2005 et 2010, doubles roues, automatique, 4 x 4, diesel, maximum de 80,000 km, maximum de 40,000\$ avant taxe. Le camion devra être disponible et en état de marche immédiatement.

Les entreprises suivantes seront invitées à soumissionner :

G.P. Auto enr., Camions A & R Dubois, Centre du pick-up & Garage Rosaire Drouin

FÊTE DE NOËL ENFANT

Comme par les années passées, une fête de Noël sera organisée pour les enfants. Celle-ci aura lieu le 19 décembre et nous retiendrons encore les services du Camp les Étincelles pour l'animation de cette journée.

LOCATION SALLE POUR SOUPER DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

Il est proposé par Lucie Gilbert et adopté à l'unanimité de prêter la salle gratuitement à la Chambre de Commerce pour leur souper annuel qui sera le 13 novembre prochain. Ceci représentera la commandite de la Municipalité.

RAPPORT DES COMITÉS

a) Entretien routier

La Municipalité de Tring-Jonction a prévu de mettre des garde-fous dans le Rang 3. Ils demandent au conseil si celui-ci veut faire sa partie en même temps. Le coût serait de \$4,000 environ. Si Tring font les travaux au printemps prochain, le conseil fera alors la partie de Saint-Frédéric en même temps car pour cette année, rien n'a été budgété.

b) Loisirs et embellissement

Les mats des drapeaux ont été relocalisés à leur nouvel emplacement. Aussi, 200 bulbes ont été achetés qui seront plantés dans le parc par les élèves de l'école.

c) Eau potable

Tout est redevenu à la normale.

d) O.M.H.

Le comité a eu une rencontre avec d'autres comités d'O.M.H. de la région.

CORRESPONDANCE

Soirée des Sommets

La Soirée des Sommets du CLD Robert-Cliche aura lieu mercredi le 27 octobre. Le maire sera présent. Celui-ci a déjà un billet offert par le CLD vu qu'il siégeait sur un comité.

Agence régionale de mise en valeur des forêts privées

Il est proposé par Lucie Gilbert et adopté à l'unanimité que la Municipalité Saint-Frédéric appuie l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière dans sa démarche visant à obtenir, de la Fondation de la Faune du Québec, du financement pour son projet de *Gestion intégrée à l'échelle du sous-bassin versant de la Rivière du Cinq, phase II*. Nous nous engageons aussi, comme partenaire, à accompagner et à supporter l'Agence dans les limites de nos moyens et capacités, et ce, pour l'année 2011-2012.

Projet Gazoduc Vallée-Jonction – Thetford Mines

Lettre d'appui au projet Gazoduc Vallée-Jonction – Thetford Mines par la Chambre de Commerce.

Il est proposé par Claire Pouliot et adopté à l'unanimité que la Municipalité Saint-Frédéric donne son appui au projet de gazoduc tronçon Vallée-Jonction – Thetford Mines sachant que la disponibilité du gazoduc sur son territoire serait un atout très favorable pour son développement économique.

Lettre d'appui de la Chambre de Commerce à la demande de Normand Grondin d'aménagement d'un parc linéaire reliant la rue Lehoux et la rue Grondin.

Lettre de la Chambre de Commerce réitérant leur demande de recevoir la terre de remplissage provenant de tous chantiers publics pour le parc industriel.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Rien à mentionner.

VARIA

Le maire fait un petit résumé des formations auxquelles il a participées lors du congrès des maires qui a eu lieu la semaine dernière.

La directrice générale fait état des récentes formations dont elle a participées récemment. La plupart de celles-ci traitaient de récentes dispositions législatives relatives aux contrats.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par Marco Laplante à 9h22.